

Projet d'établissement 2024-2027

Axe 1 : Assurer le bien être pour favoriser la réussite des élèves et étudiants

OBJECTIFS	LEVIERS / ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
1- Améliorer la qualité de la restauration, les temps de pause (heures creuses, et pause méridienne)	Commission menus et/ou rapprochement futur collège de l'éco-quartier qui sera doté d'une cuisine centrale, et habilité à confectionner des repas Offrir aux élèves de 2de le repas à la 1/2 pension un midi au cours des deux premières semaines; élargir l'offre de restauration durant la matinée.	Enquêtes / fréquentation	Elèves et étudiants, et tous les personnels
2- Prendre en compte la fatigabilité des élèves, et favoriser le bien-être au sein de l'établissement sur les temps de pause (heures creuses, et pause méridienne)	Mettre en œuvre l'enveloppe de 153 000 euros obtenue via le projet NEFLE en aménageant les espaces dédiés aux élèves sur les temps de pause (C01 C08 C09, parvis et autres)	Taux de fréquentation de la salle de repos, des carrels, tables et bancs, Enquête auprès des enseignants et des élèves sur la plus value de ses installations en terme de résultats scolaires	Elèves et étudiants
3- Responsabiliser et développer le sentiment d'appartenance à l'établissement des élèves et étudiants	Rayonnement du CVL et de la MDL, formation des délégués spécifiques CVL. Diffusion et appropriation d'une culture citoyenne. Création d'objets logotypés du lycée (ex t-shirts, mugs, crayons). Journée Monsieur Damas (28 mars)... Journée d'accueil des classes de seconde	Actions menées par le CVL ou MDL (nombre d'élèves impliqués, temps consacré, qualité des actions)	la communauté éducative
4- Poursuivre la lutte contre le harcèlement	Obtenir le niveau 2 de la labellisation pHARE. Maintenir la vigilance et l'information : ambassadeurs, pHare. Sensibilisation, et formation de l'intégralité de la communauté éducative à la lutte contre le harcèlement. Cellule d'écoute.	Questionnaire à l'attention des élèves, enquête de climat scolaire	élèves et étudiants
5- Poursuivre la prévention des conduites à risque	Prévention contre les addictions, les grossesses précoces, violences. CESCE. Cellule d'écoute et action infirmière, permanence d'une sage-femme. Education au bien-être. Informations : rappel à la loi et explication du règlement intérieur, rapport aux médias, rapport à la santé... Séances d'information et de formations aux dangers du NET et des RESEAUX, projets en Accompagnement Educatif DAMASANTE, CAFE PHILOSOPHIQUE, formation des personnels aux 1ers secours	Nombre de cas signalés/traités, passages à l'infirmier, signalements. Nombre de cas traités en commissions éducatives ou autres, Nombre de personnel formé.	élèves et étudiants



Projet d'établissement 2024-2027

Axe 2 : Un lycée exigeant et bienveillant pour former des citoyens responsables

OBJECTIFS	LEVIERS / ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
1. Accompagner les élèves et étudiants dans leur orientation en veillant à lutter contre l'auto-censure et en visant l'excellence	EPO, semaines de l'orientation, réunion Psy-EN / famille, Portes ouvertes, Prépa à la prépa / Dispositif liaison bacpro lycée. Confère annexe 2 du projet d'établissement : volet orientation. Étendre les réseaux de communication.	Nombre d'élèves inscrits dans les dispositifs, Nbre de familles impliquées	Elèves, étudiants, responsables légaux
2- Accueillir au mieux les élèves à profils particuliers	Mettre en place des FIL pour sensibiliser les équipes aux différents troubles, sensibiliser les élèves à la différence - développer l'empathie, s'assurer de la bonne prise en considération des aménagements préconisés	Nbre de FIL, Nbre de personnels sensibilisés, satisfaction des élèves et de leur famille sur la prise en charge	communauté éducative
3. Renforcer et valoriser le travail ou l'entraînement personnel	Formaliser le tutorat entre pairs, sensibiliser les élèves à la bonne utilisation de l'IA, harmoniser les pratiques autour des exigences de la charte anti-fraude et anti plagiat.	Nbre d'élèves ou étudiants tuteurs, nbre d'élèves tutorés	Elèves et étudiants
4. S'impliquer dans la vie de l'établissement	Former tous les élèves au fonctionnement d'un EPLE (rôle des élèves dans les différents dispositifs et instances)	Nombre de formations, nombre d'élèves formés	élèves et étudiants

Projet d'établissement 2024-2027

Axe 3 : dépasser les déterminants socio-économiques et les inégalités de destin

OBJECTIFS	LEVIERS / ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES
1- Développer des partenariats pour accompagner les élèves et étudiants dans la connaissance de leurs droits et favoriser leurs poursuites d'études	Information aux élèves et étudiants par les services de la préfecture, LADOM, CGSS, CLOUS...	nombre de réunions, nombre de participants	élèves et étudiants
2- Ouvrir l'élève au Monde	Section euro (DNL) Concours (CNRD, prix littéraire ...) Sorties et voyages linguistiques, ERASMUS (+) Education aux médias et à l'information (EMI) Pass culture expositions	taux de réussite DNL, cambridge, nombre de participants au concours, nombre de sorties, nombre d'expositions, nombre de rencontre avec des professionnels Nombre de participants	élèves et étudiants
3. Accompagner les élèves et leurs familles pour lutter contre la précarité	Accompagnement des dossiers de bourse, utilisation fonds social...	nombre de boursiers, nbre d'aides accordées fonds social	élèves en situation précaire
4- Améliorer les conditions d'hébergement des élèves et étudiants	Développer un partenariat avec des structures susceptibles d'accueillir des élèves ou étudiants	Nombre d'élèves accueillis, nombre de partenariats	élèves et étudiants
5- Encourager les filles à intégrer des filières scientifiques	ouverture d'une classe préparatoire BCPST Rencontre avec des professionnelles du domaine scientifique (journée internationale des droits de la femme)	Pourcentage de filles en sections scientifiques	élèves filles

PLAN DE PREVENTION DE LA VIOLENCE

Présenté au CESCE le 16 novembre 2023

Validé au CA du 24 novembre 2023

Préambule

Un climat scolaire serein est une condition essentielle pour assurer les bonnes conditions de travail, le bien-être et l'épanouissement des élèves.

La plupart des violences en milieu scolaire sont constituées d'actes d'incivilités ou de victimisation souvent mineurs, mais répétées.

L'action publique fait porter des efforts prioritairement sur la lutte contre toutes les formes de harcèlement, violence quotidienne que l'école de la république ne peut accepter.

Prévenir les violences, y compris sur leur forme la plus fréquente, la violence sur les mineurs, contribue à éviter une dégradation du climat scolaire. Elles peuvent revêtir différentes formes : coups, bousculade, insultes, harcèlement, cyber violence, vol, violence sexuelle, violence à caractère sexiste, discriminations racistes, antisémites ou homophobes dommages aux locaux ou au matériels aux biens personnels, port d'armes intrusion etc...

Les actions à conduire relèvent de la sensibilisation des professionnels, des élèves, de la formation de la prise en charge des victimes et des auteurs.

Un travail doit aussi être mené avec les témoins, de manière à ce que le collectif constitue un élément de prévention contre les violences.

La définition d'un plan de prévention de la violence est une obligation légale entre parenthèses article R4 121-20 modifié du code de l'éducation).

Il s'intègre au fonctionnement ordinaire de l'établissement en s'assurant des complémentarités, des cohérences et des continuités d'actions qui visent le meilleur déroulement des enseignements dans un climat scolaire paisible.

Il favorise des réponses coordonnées à toutes les situations de violence, y compris toutes les formes de harcèlement.

Ses principes reposent sur :

- l'action collective et le travail en équipe ;
- l'évaluation et la régulation des actions ;
- la recherche des complémentarités avec les travaux partenariaux ;
- la réactivité face aux évènements du quotidien ;
- le soutien des victimes ;
- l'organisation d'une communication adaptée.

Le plan de prévention de la violence du lycée Léon Gontran Damas permet de poser un cadre aux différentes actions de prévention menée dans l'établissement et d'être une source d'information des différents usagers du lycée, les élèves ainsi que leur famille et de tous les personnels.

Les textes réglementaires

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République prévoit «... Un programme d'action élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative, adopté par le conseil d'administration dans les établissements publics locaux d'enseignement. Ce programme d'action sera régulièrement évalué, pour être amendé si nécessaire ».

Article R4 121-20 du code de l'éducation :

« chaque école, chaque établissement est doté d'un plan de prévention des violences et du harcèlement ; dans le second degré ce plan est préparé par le CESC et adopté par le conseil d'administration »

Article L. 511-3-1 du code de l'éducation modifié le 26 juillet 2019 :

« Aucun élève ne doit subir les agissements répétés de harcèlement scolaire qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'étude susceptible de porter atteinte à ses droits à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. »

Circulaire numéro 2013-100 du 13 août 2013

BOENN numéro 31 du 29 août 2013

Prévention et lutte contre le harcèlement à l'école

BOEN du 5 septembre 2019

Plan de lutte contre les violences scolaires

Septembre 2021 lancement de PHare programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Travail sur la cohérence et veiller à la justice scolaire

Travail actif de élèves élus CVL sur l'évolution du règlement intérieur lors de réunions régulières organisée par le référent vie lycéenne

Prendre le temps d'expliquer aux élèves et aux familles les règles qui régissent notre établissement

Respecter les principes généraux du droit : Principe du contradictoire, de l'individualisation de la sanction, de proportionnalité et du non bis in idem.

Applique les sanctions prévues par le règlement intérieur (avertissement, blâme, mesure de responsabilisation et exclusion temporaire de l'établissement.

Utiliser quand cela est possible le sursis pour les élèves qui ont pris conscience de leurs erreurs.

Utiliser la médiation lorsque toutes les parties y sont favorables

Construire une vigilance active et mobiliser des partenaires extérieurs.

Proposer des interventions régulières du référent gendarmerie
Institutionnaliser des ateliers de sensibilisation (mules, ce que je risque avec le cyber harcèlement...) animés par la MPPF
Projet EVAS
Proposer des formations des personnels à la méthode de préoccupation partagée et aux CPS
Journées d'actions : NAH, LGBT, Téléthon...
Travail en collaboration avec le médiateur social présent dans l'établissement depuis septembre 2023.

Promouvoir la co-éducation

Impliquer davantage les parents dans les actions de préventions
Proposer des formations sur le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement.
Proposer la mise en place d'un café des parents avec des interventions des professionnels de la santé (psychologue...)

Systématisation de la gestion des situations de violence au lycée

.Les témoins sont entendus séparément
Le ou les auteurs présumés sont invités à s'expliquer séparément
Les familles de la ou des victimes et ou de ou des auteurs présumés seront informés et reçus si ils en font la demande.
Expliciter aux familles les procédures de sanction (principe du contradictoire...)
Informar les familles des décisions prises (sanctions, punition)
Signaler immédiatement les faits sur « faits établissement »
Alerter le PsyEn et l'infirmière scolaire pour qu'ils puissent au besoin intervenir.

Améliorer et préserver la qualité de vie au lycée

Encourager les élèves à prendre part à la MDL
Proposer des projets fédérateurs organisés par et pour les élèves
Faire du CVL une force de proposition pour les aménagements du lycée
Plan de prévention du harcèlement et protocole d'intervention LGT DAMAS

Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ?

Des violences verbales, morales ou physiques : cyber-harcèlement, moqueries, coups, homophobie, racisme, sexisme...
Ces violences **sont répétitives et durables** ;
Parfois peu visibles aux yeux des adultes; banalisation de ces violences par les auteurs et parfois même les victimes en les identifiant à un jeu (« c'était juste pour rire »)
La victime rencontre des difficultés à faire part de ce qu'elle subit : banalisation, peur d'aggraver sa situation (peur des représailles), honte, crainte et/ou méfiance de l'adulte...

Procédure de prise en charge par l'adulte au lycée Damas

Repérer :

Repérer les signaux faibles (vigilance de l'équipe éducative pour repérer des faits isolés mais répétés) comme :

Incidents en classe, moqueries, petites brimades, conflits
Baisse des résultats scolaires
Déficit, baisse de l'attention de l'élève
Changement de comportement : agitation, colère, attitude provocante, isolement, repli sur soi...

Lors de la réunion de rentrée les référentes harcèlement sensibilisent les enseignants sur les signaux faibles. Dans la pochette de rentrée se trouve une plaquette qui rappelle ce qu'est le harcèlement et comment repérer et alerter.

Ces signaux faibles sont souvent subtils mais il est de notre responsabilité d'y être attentifs !

Prévenir

Savoir écouter les élèves sans minimiser ou aggraver ce qui est dit lorsque l'on reçoit un témoignage
Distinguer les petites plaintes de souffrances réelles : la durée et la répétition des brimades différencient le tracas anodin du véritable harcèlement
Contacter des personnels identifiés pour conseil et accompagnement (psychologue de l'Éducation Nationale, infirmière, CPE, référente harcèlement de l'établissement...)
Proposition systématique à tous les professeurs principaux de séances de vie de classe et d'atelier de jeux de cohésion en début d'année.
Animation d'une semaine ou journée dédiée à la lutte contre le harcèlement
Proposer des ateliers d'auto défense verbale "takatai"
Création d'un PADLET à destination de tous sur le harcèlement <https://padlet.com/edecrozant/non-au-harcèlement-nbkyrg0n819jf39w>
Pour alerter le lycée Damas a créé une adresse mail utilisable par tous les acteurs de l'établissement: **nah.damas@ac-guyane.fr**. Les destinataires de cette adresse sont les deux référentes harcèlement de l'établissement
Dans le carnet de correspondance une page d'information est dédiée au harcèlement en milieu scolaire. Assurer les
10 heures de sensibilisation au harcèlement annuelle par élève.

Traiter :

Quand le harcèlement est identifié, il convient de privilégier la Méthode de préoccupation partagée :

C'est une approche non-blâmante qui prend la forme d'une série de rencontres individuelles entre un adulte de l'établissement et les intimidateurs,
Le but n'est pas de leur faire reconnaître leur participation dans les brimades, mais plutôt de leur faire partager une « préoccupation » pour l'élève ciblé et de les amener à formuler eux-mêmes des suggestions pour que l'intimidation cesse,
les entretiens se poursuivent jusqu'à ce que l'intimidation ait entièrement pris fin, c'est une méthode qui rend les intimidateurs objectifs et responsables, aucune victimisation n'est possible alors de leur part, c'est une façon pour eux d'assumer leurs actes en tentant de les réparer.
Une formation organisée par les référents harcèlement du lycée est régulièrement proposée aux enseignants volontaires.

En parallèle, des mesures sont prises :

Protection de l'enfant harcelé(e) et association de l'élève au règlement du problème,
Mesures éducatives à l'attention du harceleur (se) et sanctions éducatives si le problème persiste et selon la gravité des faits,
Explicitation aux élèves et parents concernés des décisions prises.

Et après... :

Cellule de veille et de projets dans le lycée : **Ambassadeurs lycéens qui ont un rôle de sentinelles et de prévention,**
Actions de sensibilisation auprès des élèves en classe (séances de vie de classe, jeux de cohésion...)

Actions de prévention dans l'établissement par les Ambassadeurs NAH

Animation d'atelier pendant l'année (journée NAH)

PROJET ORIENTATION 2024-2027

Annexe 2 : Volet orientation ; développer les compétences psychosociales des élèves pour une orientation ambitieuse

Objectifs	Actions	Critères d'évaluation
<p>Construire son projet de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer la connaissance des filières générales et technologiques, et des EDS pour les élèves de 2nd GT • Développer la connaissance des filières post-bac pour les élèves de 1^{ère} et de Terminale • Découvrir les logiciels et les plateformes dédiées à l'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur les parcours de formation post 2nd et post Terminale : <ul style="list-style-type: none"> • Psy EN : séances poursuite d'études, entretiens individuels et EPO • PP : séance GPO et parcours sup • Réaliser des entretiens de préparation à l'orientation avec les élèves et les familles menés par les PP et les PSY EN pour les élèves de 2nd GT à la Terminale; les EPO <p>Repenser le format des heures de découvertes des EDS pour les élèves de 2de lors des semaines de l'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer les deux semaines dédiées à l'orientation en novembre et janvier : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des spécialités aux élèves de 2nd GT par les professeurs • Rencontre avec des professionnels • Présentation des filières générales et technologiques des lycées et des autres lycées, par des enseignants et des élèves • Présentation des filières de l'université (Licence et DUT), des BTS, de l'école de commerce de la Guyane, des classes prépa et rencontre avec les professeurs et les étudiants de ces formations • Ateliers sur la connaissance de soi, sur la construction du projet 	<p>Nombre de professeurs formés et informés</p> <p>Chiffre de l'orientation post 2nd : écart entre choix des familles et du conseil de classe et nombre d'élèves affectés en voie générale et technologique</p> <p>Type de demande en entretien (formation, métier, bourse, logement, problèmes personnels, etc)</p> <p>Résultats de l'orientation post Terminale via parcours sup. Comparaison entre les demandes des élèves de 2de, conseils des enseignants et choix définitifs des élèves</p> <p>Analyse des résultats</p> <p>Nombre de demandes de stages passerelle ou de demandes de changement d'orientation</p> <p>questionnaire de "satisfaction" à l'adresse des élèves et des parents</p> <p>Nombre d'actions menées dans les semaines d'orientation</p> <p>Nombre d'élèves inscrits sur les ateliers</p> <p>taux de participation</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et découverte des écoles d'ingénieur • Visite des campus des DUT de Kourou (pôles Kourou et Cayenne) • Participer au forum des lycéens pour se renseigner sur les filières de formations post BAC en Guyane et sur les services universitaires (bourse, logements, mutuelle) 	<p>taux de participation</p> <p>Nombre d'élèves participants aux présentations et aux visites</p> <p>Nombre d'élèves participants au forum et Questionnaire de satisfaction</p>
<p>Valoriser les filières du lycée Damas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Journée porte ouverte de la CPGE et des BTS • Séance découverte de la filière STI2D animée par des élèves de la section • Participation des élèves de la CPGE et des BTS au forum des lycéens 	<p>Nombre d'élèves et de parents présents et nombre d'élèves demandant ces filières</p>
<p>Retrouver un parcours de réussite en se réorientant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les stages passerelles pour les élèves souhaitant se réorienter en voie professionnelle ou technologique 	<p>Nombre de dossiers passerelles et nombre de réponses favorables</p> <p>Nombre d'élèves demandant un changement et nombre de satisfactions</p>
<p>Informier les parents sur les poursuites d'études et les procédures en matière d'affectation, d'orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'informations sur Pronote • Réunions d'information en Seconde et en Terminale • Entretiens PSY EN ou PP 	<p>Nombre de parents présents</p> <p>Nombre d'entretiens parents</p> <p>Type de demandes lors des entretiens</p>

Politique documentaire du Lycée Gontran Damas

2024-2027

Sommaire

Le lieu CDI

Etat des lieux
Moyens d'action

Le fonds documentaire

Etat des lieux
Moyens d'action

Communication

Etat des lieux
Moyens d'action

Les équipements pédagogiques et numériques

Etat des lieux
Moyens d'action

La mise en place de l'EMI

Etat des lieux
Moyens d'action

L'ouverture culturelle

Etat des lieux
Moyens d'action

Le lieu CDI

Etat des lieux

Le CDI du lycée se situe au 4ème étage, au bout de l'aile droite du bâtiment. Il est d'une superficie moyenne de 100 m2 et se compose de deux espaces, deux grandes salles reliées entre elles.

Les casiers pour les sacs des élèves sont à l'entrée sur la droite.

La première salle se compose des banques d'accueil du professeur documentaliste et des aide-documentalistes, Un ordinateur à l'entrée également est dédié à l'inscription des élèves.

On y trouve le pôle numérique (17 PC + VP), le kiosque ONISEP, les romans, mangas, bacs de bandes dessinées (dont un bac de bandes dessinées "documentaires" qui commence à être rempli) et les DVD. 8 fauteuils.

Il manque des étagères pour les nouveaux romans.

L'espace informatique est à ré-agencer pour le bon déroulement des séances pédagogiques. Les élèves tournent le dos à l'écran (inconfort). Les tables sont beaucoup trop larges et prennent trop de place. Le personnel CDI ne peut pas surveiller les écrans (beaucoup de navigations interdites : jeux, ...).



La deuxième salle regroupe les documentaires, les annales, manuels scolaires, l'espace presse, un fonds local, un coin lecture et les tables de travail.

La première salle est mitoyenne avec la "salle de réunion cdi", accessible par l'entrée commune, ce qui occasionne du bruit et de l'agitation au CDI. Le personnel du CDI doit également accueillir les personnes qui viennent dans cette salle lors de formations...

La capacité d'accueil du CDI est de 70 élèves maximum. Il est ouvert de 7h à 17h30 du lundi au vendredi, soit 47 heures hebdomadaires. (2023-2024 : 27000 entrées environ. 200 élèves/jour).

Chiffres en baisse (salle C01, salle D01, lignes de bus 6 et 10, RCD...), fermeture du lycée, de moins en moins de lecteurs).

Les élèves sont fatigués. Un coin "zen" leur permet de se détendre (coloriage de mandalas...) :
Projet élab : favoriser le bien-être au sein de l'établissement sur les temps de pause

Moyens d'action

Une signalétique est en phase de finalisation : meilleure visibilité pour mieux ranger les ressources (grosses initiales sur les BD, étiquette "BD Documentaire", posters "mangas...)

Les codes-barres sont installés sur toutes les ressources. Ils sont dorénavant générés par le logiciel documentaire depuis septembre 2024.

Afin de ré-agencer l'espace informatique, des devis ont été envoyés à la CTG sans résultat, relance cette année pour l'installation électrique. En cours. Il faut mettre des tables plus petites que les actuelles.

Installer un logiciel espion pour les postes élèves

A prévoir le rachat d'un ou deux bacs pour les bandes dessinées.

Des étagères ont été demandées à la gestion afin que les agents puissent rajouter 5 étagères pour installer des romans. Il faut par ailleurs retirer d'anciens romans (les offrir aux profs de lettres? A voir avec eux)

Le fonds documentaire

Etat des lieux

Le CDI possède (février 2025) 5847 fictions et 5418 documentaires (fonds documentaire vieillissant) et 15 abonnements en service. Arrêt d'anciens abonnements : pas lus, dépenses inutiles. Les enseignants demandent de plus en plus d'abonnements en ligne.

Les documentaires en 200 (religion), 700 (arts/loisirs/sport): fonds à renouveler et enrichir.

Peu de ressources en langues étrangères dans ce département multi-culturel.

Inondations en 2023 et 2024 ayant détruit des livres d'art et en 600

Budget annuel : 7 000 euros : 5,60 euros/élève (inférieur à la moyenne nationale : 8 euros)

Moyens d'action

Désherber le fonds vieillissant/obsolète : renouveler les classes Dewey pauvres et romans en langues étrangères avec collaboration des enseignants. Déjà initié depuis 2021.

Acquérir des ressources en lien avec projets et programmes (PHARE, Education à la santé,...) avec la coopération de la communauté éducative

Augmenter le budget CDI pour pouvoir abonner tous les élèves à des périodiques d'actualité, scientifiques : le CDI ne peut pas tout prendre en charge.

Communication

Etat des lieux

Communication des événements. Une réunion de direction (chefs, gestionnaire, cpe, assistante sociale, prof documentaliste, infirmière) a lieu chaque lundi afin que tous les événements soient connus et communiqués efficacement au public concerné

La communication entre les personnels du lycée se fait par mail. Pronote permet de communiquer avec les élèves/parents d'élèves. Diverses informations (expositions, débat philo...) se font par voie d'affichage dans tout le lycée, aussi sur le site du lycée ou le portail esidoc.

Les enseignants gardent dans leurs salles des ressources pour leur discipline. Toutes ne sont pas enregistrées sur BCDI (logiciel documentaire du CDI). On ne peut pas les mutualiser.

Moyens d'action

Toutes les ressources (livres, abonnements, DVD...) devraient passer par le professeur documentaliste afin que chacun aie connaissance des ressources et de leur emplacement.

Les équipements pédagogiques et numériques

Etat des lieux

Nouveaux équipements informatiques installés en sept 2024. 17 postes informatiques en wifi. 15 postes classe mobile en wifi. Vidéoprojecteur en wifi et ancien vidéoprojecteur acheté sur budget cdi, gardé en sécurité.

Quelques enseignants commencent à demander des manuels d'enseignement numériques.

Un équipement webradio serait présent au lycée : ?

Moyens d'action

Mettre en place le prêt des ordinateurs de la classe mobile (quand logiciel Veyon sera efficient)

Développer une politique des usages numériques en offrant un accès systématique aux abonnements en ligne.

Se renseigner pour l'achat futur de manuels numériques (Accès? Mode de paiement?)

Acheter des lecteurs DVD (les nouveaux PC n'en ont plus)

Valoriser le portail documentaire en ligne e-sidoc (séances aux secondes mises en place chaque année et des enseignants commencent à initier leurs élèves)

Des activités web radio à mettre en place avec les enseignants/CPE

La mise en place de l'EMI

Etat des lieux

L'objectif d'une éducation aux médias et à l'information (EMI) est de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des cibercitoyens actifs, éclairés et responsables de demain.

Cet enseignement est intégré de manière transversale dans les différentes disciplines, mais le professeur documentaliste, comme le précise sa circulaire de mission, en est le maître d'oeuvre au sein de la communauté éducative.

Au CDI, de nombreuses séances liées à l'EMI sont menées chaque année :

2 heures de « découverte du CDI et d'initiation à la recherche d'information » pour toutes les classes de secondes, « Mois de la presse » : séances pédagogiques (manipulation d'images, notamment celles générées par l'IA, fake news, identité numérique, liberté de la presse...), expositions « Cartooning for peace » (dessins de presse multi-thématiques – L'égalité des genres – L'écologie) + séance pédagogique proposée : « décrypter un dessin de presse » (aussi en lien avec projet égalité homme-femme), séances pédagogiques en SNT avec secondes : thèmes à déterminer avec professeurs en charge des SNT (moteurs de recherche, économie du web...).

Malgré les nombreuses sollicitations, pas assez d'enseignants répondent présents (toujours les mêmes, ou n'ont pas de temps)

Projet éabtp : Poursuivre la prévention des conduites à risque

Le GAR a été enrichi de Madmagz

Concours d'énigmes de Noël avec le but de se repérer dans le système d'information du CDI : recherches d'information dans les ressources papier et dans le CDI virtuel (esidoc)

Moyens d'action

Initier les élèves à des logiciels/applications : exemple cartes mentales et autres TIC... selon collaborations à venir

Continuer à proposer classe investigation (travail de journalisme en situation) avec l'aide du réseau CANOPE de 2 heures : plusieurs thèmes (procès Bobigny, Gisèle Halimi...) et autres collaborations.

L'ouverture culturelle

Etat des lieux

Le professeur documentaliste travaille pour ouvrir le CDI sur son environnement culturel (local à international), aussi sur l'environnement éducatif, et professionnel. En suivant de près l'actualité et les manifestations qui ponctuent l'année, plusieurs actions sont menées depuis trois ans :

Des tables thématiques/paniers de sélections de ressources permettent de valoriser le fonds et de promouvoir la lecture (lutte contre le racisme/antisémitisme/homophobie, journée internationale des droits de la femme, l'esclavage, Carnaval...)

Séance "Combattre le racisme par l'humour". Projet élab : Accueillir au mieux les élèves à profils particuliers

Des expositions sont présentes en permanence au CDI : Cartooning for peace, L'esclavage en Guyane et ses abolitions, Portraits de migrants... Projet élab : Ouvrir l'élève au monde

Des projets lecture sont mis en place avec les enseignants : speedreading, paniers de lecture autour de thématiques (Paris, la liberté...).

Pas de participation à des prix littéraires depuis deux ans

Participation aux semaines de l'orientation : passage des test GPO3 relatifs aux centres d'intérêt et séance de recherche d'information sur les métiers : fiche métier... Abonnement à IJ BOX.

Projet élab : Accompagner les élèves et étudiants dans leur orientation en veillant à lutter contre l'auto-censure et en visant l'excellence

Participation au projet PHARE : sélection importante de ressources proposée lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement.

Séances de deux heures sur le harcèlement sexuel aux classes de tous niveaux.

Projet élab : poursuivre la lutte contre le harcèlement

Fabrication/acquisition Exposition LGBTQIA+ (projet NEFLE). Projet élab : Accueillir au mieux les élèves à profils particuliers

Projet HGGSP (mais convenant à d'autres EDS) : achat/visionnage de films de cinéma en lien avec programmes + séance pédagogique de deux heures + donner idées de problématiques pour le Grand Oral (ex ; génocide Rwanda/Justice/Devoir de mémoire, Enjeux de la connaissance/éducation des femmes/Femmes de science). Projet élab : Encourager les filles à intégrer des filières scientifiques. Ouvrir les élèves au monde

Repeindre les fresques du couloir extérieur : abandonné cette année cause cessation du pass culture en février 2025. Projet élab : S'impliquer dans la vie de l'établissement

Plusieurs animations ont été organisées pour des classes cette année au CDI par des membres de la Canopée des Sciences autour des gaz à effet de serre (jeux, débat-citoyen)

Moyens d'action

Poursuivre et développer toutes ces actions et partenariats

Projet HGGSP : à continuer et étendre à d'autres thèmes en HLP, AMC, ...

Peindre la fresque du couloir extérieur

Points forts du CDI du lycée Damas :

CDI toujours ouvert. Personnel disponible et toujours présent au CDI grâce à l'embauche chaque année, d'au moins trois services civiques (sinon, personnel insuffisant et pas de séance pédagogique possible, si le professeur documentaliste est seul).

Offre de formation à la recherche d'information (pour tous les élèves dans le cadre de projets spécifiques), à l'EMI (identité numérique, décrypter un dessin de presse, la désinformation...).

Actions et projets en conformité avec le projet d'établissement 2024-2027

Mise à disposition permanente de ressources documentaires et culturelles variées.

Conclusion :

Au vu de la fréquentation, de tous les projets pédagogiques à mener, à inventer..., des tâches quotidiennes de gestion, des sollicitations multiples, la mise en place de tous ces moyens ne peut être efficiente qu'avec un personnel suffisant (deux postes de titulaire et deux postes pérennes d'aide-documentalistes).

Projet vie scolaire 2024-2027

Accompagnement à l'épanouissement des élèves et à l'amélioration du climat scolaire

OBJECTIFS			
<p>Motiver et redonner un sens à l'Ecole. Aider à l'épanouissement de chacun. Lutter et prévenir l'absentéisme. Lutter contre le harcèlement.</p>	<p>Contribuer à la réussite scolaire: prévenir l'absentéisme. • Travailler en collaboration avec les parents d'élèves. • Collaborer avec l'ensemble des partenaires. (AS, IDE, PsyEN.)</p>	<p>Travailler sur l'orientation Accompagner les élèves vers l'autonomie. • Contribuer au bien être de tous au sein du lycée • Améliorer l'ambiance de travail</p>	<p>Développer le sentiment d'appartenance, de justice, de reconnaissance. • Développer le sentiment de bienveillance. • Eduquer à la citoyenneté. • Désamorcer les conflits entre élèves</p>
OUTILS-MOYENS			
<p>Entretiens réguliers avec les élèves absentéistes: Fiche de suivi • Tutorat, aide individualisée, soutien • Formation des ambassadeurs contre le harcèlement.</p>	<p>Utilisation du logiciel de gestion des absences. • Envoi quotidien des SMS « absences » • Envoi régulier de courriers et de mails • Entretien téléphonique avec les responsables légaux Rappel à la loi et explication du RI.</p>	<p>Fiche de suivi • Formation des délégués • Cellule pHARE (Ambassadeurs) • Tutorat par les pairs • Stage passerelle, semaine de l'orientation Logiciel GPO</p>	<p>Association sportive • MDL, CVL, CESCE • Organisation des sorties pédagogiques • Participation à différents projets éducatifs</p>
ORGANISATION			
<p>Mise en place de commission éducative • Réunion de commissions cas sensibles • Protocole de suivi interne pour les élèves signalés • Cellule pHARE + MPP • Utilisation du logiciel de gestion des absences</p>	<p>Entretiens avec les parents • Convocation des élèves • Appel des enseignants via le logiciel PRONOTE • Espace parents sur PRONOTE+utilisation ENT Wilapa</p>	<p>Planning de formation des délégués • Tutorat par des AED • Accompagnement de la MDL et du CVL • Organisation de stage passerelle</p>	<p>Elaboration d'un planning d'activités avec la MDL et le CVL • Portes-ouvertes CPGÉ et BTS • Semaine de l'engagement et de lutte contre le harcèlement.</p>
PARTENAIRES			
<p>Professeur principal + Equipe pédagogique • CPE, Chef d'établissement • PSYEN, documentaliste, ASS, IDE • Parents et représentants de parents • Partenaires extérieurs (MPPF, AGAV, SERAC..)</p>	<p>Professeur principal + Equipe pédagogique • CPE, Chef d'établissement • PSYEN, documentaliste, ASS, IDE • représentants des parents AED, PEC</p>	<p>Professeur principal + Equipe pédagogique • CPE, Chef d'établissement • PSYEN, documentaliste, ASS, IDE • représentants des parents AED, PEC</p>	<p>Professeur principal + Equipe pédagogique • CPE, Chef d'établissement • PSYEN, documentaliste, ASS, IDE • représentants des parents • AED, PEC</p>